



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

Liste des délibérations
du Conseil Municipal
du 05 décembre 2024

Membres du Conseil Municipal présents : 20

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 6

Membres du Conseil Municipal absents excusés: 1

Membres du Conseil Municipal absents : 2

Votants : 26

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal : Décision Modificative N°3-2024
2. Budget Principal : Anticipation de crédits

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant (Vote : 25 voix « Pour », 1 « Abstention »: M. Delvalle)

3. Subventions aux associations : Attribution d'une avance remboursable à l'Ecole de Musique de Marolles-en-Hurepoix

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le point suivant :

4. Subventions aux associations : Attribution subvention à l'Association pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant (Vote : 25 voix « Pour », 1 « Abstention »: M. Delvalle)

5. Motion de défense des collectivités locales dans le cadre des PLF et du PLFSS 2025
6. Retrait du groupement de commande du SIGEIF pour l'achat de fourniture de Gaz
7. Adhésion au groupement de commandes proposé par le SMOYS pour l'achat de fourniture d'énergie (gaz et électricité) et des prestations associées

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

8. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances cyber-risques 2026-2029
9. Personnel communal : instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement
10. Personnel communal : modification de la délibération du 24 juin 2021 relative au RIFSEEP
11. Personnel communal : délibération pour l'instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labelisés des agents de la collectivité pour le risque prévoyance

Le Conseil Municipal a refusé à l'unanimité le point suivant :

12. Convention d'occupation d'un terrain SNCF réseau : autorisation à signer la convention

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

13. Approbation du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols
14. Adoption d'une amende administrative pour dépôts sauvages

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est déclaré favorable à l'implantation de la statue relative à Emile Levassor sur le nouveau rond-point situé en entrée de ville côté Guibeville.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché dès le 06 décembre 2024

LE MAIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joubert', with a long horizontal flourish extending to the right.

Georges Joubert

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.